



Objet : Construction du Fort Numérique.

Madame, Monsieur,

Comme à chaque événement ayant trait au chantier de création de logements Haute Qualité Environnementale dans le Fort, je tiens à vous informer personnellement des dernières dispositions prises par la Ville.

Mes services ayant mis en demeure, en vain, depuis une quinzaine de jours les promoteurs d'améliorer nettement l'état de propreté des rues avoisinant le chantier du Fort Numérique, j'ai décidé de la fermeture pure et simple du chantier. Celle-ci a été effective toute la journée du mercredi 23 novembre 2011, comme vous l'aviez sans nul doute constaté.

Face à cette mesure radicale de la Ville, très pénalisante pour eux, tant du point de vue économique que de l'image donnée de leur entreprise, les promoteurs ont immédiatement réagi en mettant en place dès jeudi 24 novembre 2011 de nouvelles mesures drastiques qui privilégient le cantonnement de la boue et de la poussière à l'intérieur même du chantier, puisque le nettoyage, même effectué avec un déploiement de moyens très importants, n'apportait pas le résultat attendu sur les voies publiques.

Ainsi les mesures ci-dessous énumérées sont d'ores et déjà entrées en vigueur :

- Curage du débourbeur avec un entretien organisé et renforcé ;
- Nettoyage « à la main » par deux personnels équipés de karchers de chaque véhicule sortant du chantier, qu'il s'agisse d'un camion de terrassement ou de livraison ;
- Mise en place d'un contrôle visuel effectué par un personnel qui donnera le feu vert pour la sortie du chantier si et uniquement si le véhicule est propre ;
- Recours à une voire deux balayeuses sur l'espace public (nouveau prestataire) assistées d'un opérateur à pied pour le nettoyage à haute pression ;

Des contrôles réguliers continueront à être effectués quotidiennement sur site par les services de la Ville, les aménagements ou adaptations qui pourraient éventuellement être améliorés seront aussitôt corrigés par les promoteurs.

La phase dite de terrassement s'achevant d'ici environ 1 mois, la circulation des gros porteurs sera fortement diminuée et laissera la place à des livraisons, moins impactantes et salissantes pour l'espace public.

En outre, chaque interrogation ou signalement continuera à trouver réponse par le biais du site internet www.echos-du-fort.com et de la plateforme d'appel n° Vert 0805 850 330 gérés par les promoteurs.

Enfin, il m'importe de vous rappeler l'impérieuse nécessité de **contacter systématiquement le commissariat de police au 01.46.48.14.00 ou le 17** si toutefois vous étiez amené à constater une infraction telle qu'une livraison de nuit, sans autorisation préalable de la ville et information aux riverains. Monsieur le Commissaire a sensibilisé ses effectifs à ce contexte. Cette démarche permettra de mettre fin à la nuisance et surtout de verbaliser les contrevenants.

Je vous confirme par ailleurs les dispositions d'aides directes mises en place pour les riverains : si vous estimez que votre habitation nécessite un ravalement ou simplement un nettoyage, je vous remercie de bien vouloir le faire savoir à l'aménageur, la SEMADS par téléphone au 01.41.90.67.10 ou par mail semads@wanadoo.fr qui organisera soit le passage du personnel habilité et formé au nettoyage, soit la procédure vous permettant de bénéficier de la prise en charge financière des travaux de ravalement par la Ville d'Issy-les-Moulineaux.

Si par ailleurs vous estimez qu'un nettoyage des éléments de votre bien immobilier soit réalisé, la SEMADS missionnera des agents de nettoyage habilité à venir chez vous à l'heure que vous aurez convenu ensemble.

S'agissant de la propreté de vos véhicules personnels stationnés en particulier rue Rabelais, sachez là aussi que l'aménageur sera prochainement en mesure de vous fournir, sur présentation de justificatifs, une carte de lavage.

Cette décision de fermeture vient, s'il en était besoin, vous prouver mon engagement, celui de la municipalité et des services de la Ville pour veiller à limiter, autant que faire se peut, les aspects négatifs de cette phase, certes pénible, mais temporaire, qui contribuera à terme à une redynamisation de ce quartier par la création de logements, en accession à la propriété et sociaux, de deux écoles, d'une piscine Feng Shui, d'un gymnase, de commerces et d'autres équipements sportifs (salle de gymnastique, spa, squash) et culturels (116 M€ d'investissements en équipements publics dont la collecte pneumatique des déchets desservant le quartier pavillonnaire).

Restant à votre écoute, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mon fidèle dévouement.

Le Député-Maire
Ancien Ministre



André Santini

André SANTINI